

Édito

Vous avez dit confinement ?

Vivre en réclusion est la chose la plus redoutée pour ceux qui pensent que la liberté est précieuse. Voilà que nos mouvements habituels d'aller et de revenir d'un point à un autre se trouvent restreints, au lendemain de l'apparition du Covid-19 qui fait encore balbutier la recherche scientifique à l'échelle mondiale. Après le Coronavirus, le terme le plus usité ces jours-ci c'est sans conteste le confinement. Voilà près de deux semaines, la France, pour espérer briser la chaîne de transmission de cette pandémie, l'a imposé à travers tout le territoire avec des amendes prévues à tout contrevenant à la mesure prise depuis le haut sommet de l'État. Par voie de conséquence, l'autorité urbaine de notre capitale, après les deux adresses du chef de l'État, a pris le taureau par les cornes, en décrétant à partir de ce week-end un confinement de tous ses administrés. Kinshasa, l'épicentre de la pandémie déclarée en RDC, s'est trouvée déjà isolé du reste du pays, sur décision du président de la République. Ce confinement débute par quatre jours jusqu'à mardi. La mesure autorise les Kinois à sortir à nouveau de chez eux pour au moins deux jours pour se confiner encore. Puis s'ensuivront quatre jours pour une rotation de trois semaines. Visiblement désarticulés et désespérés, les Kinois habitués à vivre, pour la grande majorité, au jour (suite en page 12)

E-Journal KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité
6ème année - Série B - n°0022 du mardi 31 mars 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU
Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa -
youtube : télémtempslibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020)

Covid-19

Guerre de leadership entre Denise Nyakeru Tshisekedi et Olive Lembe Kabila

(Lire en page 3)



Coronavirus

Gombe, zone rouge

DG de CICIBA
Manda Tchebwa
adresse des
messages de
condoléances...

(Lire en pages 13 et 14)

Léopards : il
y a 46 ans,
champions
d'Afrique

(Lire en page 16)

MBOTÉ SOURIEZ

Disponible sur www.mbote-souriez.com Téléchargement gratuit

Félix Tshisekedi ordonne la traque et l'arrestation de Gédéon Kyungu

Le président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo vient d'ordonner la traque et l'arrestation immédiate de Gédéon Kyungu, chef de la milice Bakata Katanga, en fuite depuis son insurrection avec ses miliciens, dimanche, à Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga, causant plusieurs morts, rapporte la presse présidentielle.

Cette décision du chef de l'État est intervenue au cours de la réunion de haute sécurité qu'il a présidée lundi à la Cité de l'Union africaine 30 mars 2020 à laquelle prenaient part le chef d'état-major général des FARDC, le ministre de la Défense, le conseiller spécial, le vice-Premier ministre en charge de l'intérieur, l'administrateur général de l'ANR, le DG de la DGM et le chef de la Maison militaire.

Le ministre de la Défense nationale, Aimé Ngoy Mukena, a déclaré à la presse au sortir de la réunion que le

chef de l'État leur a fait part de sa plus grande consternation sur l'insécurité créée, lundi à Lubumbashi, par Kyungu Gédéon et ses miliciens, causant la mort d'innocents et paisibles citoyens. «*Nous avons besoin de l'adhésion de tout le monde pour dénoncer la cachette de ce récidiviste*», a-t-il souligné.

Pour le ministre de la Défense, Kyungu Gédéon ne peut pas s'échapper deux fois et continuer à défier l'État continuellement. «*Le chef de l'État a ordonné que soit immédiatement instituée une mission de haut niveau afin d'établir les responsabilités dans cette affaire*,» a-t-il ajouté.

Le ministre de la Défense nationale a indiqué, par ailleurs que le président de la République a également déploré le désordre créé ce lundi à Kinshasa par les adeptes de Ne Mwanda Semi, chef de la secte mystico-religieuse Bundu Dia



Gédéon Kyungu, chef de la milice Bakata Katanga activement recherché

Mayala.

Le Chef de l'État a déploré le fait que ces deux événements se déroulent en un moment où le pays est en train de faire face à une guerre asymétrique qu'est Covid-19, qui décime nos populations. C'était une réunion de renforcement de capacités des responsables aux

plus hauts niveaux, qui doivent se rendre sur les lieux pour établir toutes les responsabilités et tirer au clair ce qui s'est passé, a encore dit le ministre de la Défense nationale. Le chef de l'État ne voudrait nullement qu'une telle situation ne se reproduise dans les jours à venir.

Kinshasa : la police tire pour disperser Ne Muanda Nsemi et ses adeptes

La Police nationale congolaise (PNC) a usé des gaz lacrymogènes et des tirs de balles en l'air pour disperser une parade de Ne Muanda Nsemi et ses adeptes du mouvement Bundu dia Kongo, lundi 30 mars 2020 à Kinshasa.

Les faits se sont déroulés sur l'avenue Kasa-Vubu vers la station-service ML, à Macampagne.

Plusieurs témoins affirment que la police a donné un ultimatum à ces adeptes pour se disperser, conformément aux mesures édictées par le chef de

l'exécutif, interdisant tout rassemblement de 20 personnes, dans le but de lutter contre la propagation du Covid-19.

Chassés sur l'avenue Kasa-Vubu, ces adeptes se sont repliés vers l'avenue Benseke où ils ont continué leur parade en rentrant vers la résidence de leur gourou Ne Muanda Nsemi.

Les habitants des environs sont confinés dans leurs domiciles en attendant que le calme revienne.

Depuis son retour à Kinshasa après l'avènement de Félix Tshisekedi de Tshisekedi, l'ancien fugitif de

la prison centrale de Makala, Zacharie Badiengila dit Ne Muanda Nsemi, (autorité morale du parti Bundu Dia

Mayala et chef spirituel du mouvement mystico-religieux Bundu dia Kongo), ne cesse de narguer les autorités congolaises en se proclamant chef de l'État ou en organisant des activités publiques, sans demander l'autorisation.



COVID-19

Guerre de leadership entre Denise Nyakeru Tshisekedi et Olive Lembe Kabila

Deux dames sont en première ligne actuellement à l'heure de la solidarité nationale appelée en urgence par le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi face à la menace mondiale suscitée par la pansemie Covid-19 qui répand la terreur à l'échelle mondiale. L'actuelle première dame, Denise Nyakeru Tshisekedi et Olive Lembe Kabila, épouse du chef de l'État sortant, sont montées au créneau. Même combat, méthodes différentes. A l'opposé de la première citée qui se montre quelque peu discrète à certaines circonstances, Olive Lembe, elle, ne s'embarrasse d'aucun scrupule pour se montrer et parfois se donner en spectacle. Elle passe pour être celle qui soulage de nombreuses familles en détresse. Principalement les familles d'artistes et humoristes ont eu à bénéficier de ses largesses larguant loin en arrière

la première dame qui, aux yeux de l'opinion, semble être circonspecte sur ce terrain. Est-ce pour des calculs politiques ? Beaucoup ont déjà franchi le pas pour opiner... Si ce n'est pas ce duo-là, un troisième larron, c'est Janet Kabila ! Décidément... La famille Kabila est toujours présente dans nos habitudes. Tout récemment, on l'a vue s'illustrant en faisant un don de masque fait en pagne. Une trouvaille diversement commentée : nombre de Congolais n'ont pas apprécié cette dotation l'assimilant à une certaine raillerie à l'heure où tout est mis en œuvre pour briser la chaîne de contamination de la pandémie qui a fait naître une telle stupeur dont personne ne veut entendre parler. On en est là à espérer que Covid-19 va nous libérer de ses contraintes dont le corollaire est le confinement.

EIKB65

La Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi offre un lot important des produits sanitaires



Consciente de l'épidémie du coronavirus et dans un élan de solidarité, la Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi (FDNT) a remis un lot important des produits détergents à plusieurs hôpitaux de Kinshasa ainsi qu'à la société Transco.

Parmi les hôpitaux bénéficiaires, nous pouvons citer L'Hôpital général de Kinshasa, les Cliniques universitaires, l'Hôpital général de Makala (ex-sanatorium), Maternité de Masina. Ce don compte des milliers de bouteilles de savon liquide, des solutions hydroalcooliques et des produits importants dans la riposte contre le covid-19.

Rappelons qu'à ce jour la RDC compte déjà 45 cas testés positifs au coronavirus et 3 décès.

Olive Lembe Kabila fait un don de chloroquine pour la prise en charge des malades



La présidente de l'ONG Initiative Plus Olk, Olive Lembe Kabila, répond favorablement à l'appel de la solidarité nationale initiée par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi lors de la proclamation de l'état d'urgence.

Il s'agit de 400 cures de la chloroquine pour la prise en charge des malades de coronavirus ainsi qu'une enveloppe d'encouragement aux agents commis à la riposte et des denrées alimentaires à l'intention du personnel soignant.

Olive Lembe Kabila, l'épouse de l'ex-président de la République n'est pas restée indifférente face à cette pandémie du covid-19, elle a personnellement fait le déplacement, le lundi 30 mars pour l'Institut national de recherche biomédicale(Inrb) en vue de remettre en main propre au responsable de la riposte, le Dr Jean-Jacques Muyembe.

Ce don intervient après que l'ancienne première dame ait réservé 100 hectares de feuilles de manioc et plusieurs sacs farines de manioc en faveur des familles démunies de Kinshasa pendant cette période de confinement partiel.

La présidente de l'Ong initiative Plus Olk, Olive Lembe Kabila répond favorablement à l'appel de la solidarité nationale initiée par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi lors de la proclamation de l'Etat d'urgence.

Coronavirus en RDC

L'impréparation des Kinois face à un confinement total avorté

Longues files, circulation grippée et marchés pris d'assaut : les plus de 11 millions d'habitants de la capitale congolaise se préparaient laborieusement, vendredi, à plonger dans quatre jours de confinement total alterné, décidé par le gouverneur de la ville, Gentiny Ngobila. Lequel s'est ensuite rétracté en début de soirée.

Visage flétri, tête rasée, Hubert, la cinquantaine, fait la queue derrière une marée de fonctionnaires, près du prestigieux boulevard du 30 Juin, en plein centre-ville, pour retirer son maigre salaire avant d'effectuer les achats pour son ménage. « Hélas, je ne le ferai plus. Le salaire n'a pas encore été versé par l'État. Comment vais-je me confiner avec une femme et sept enfants ? Il vaut mieux mourir du coronavirus que de la faim, c'est triste », déplore-t-il, derrière une septuagénaire venue percevoir son salaire d'enseignante.

Flambée du prix des denrées alimentaires

Comme Hubert, de nombreux Kinois étaient massés devant les guichets de banques pour retirer les fonds. Mais trop peu ont été servis, plusieurs banques ayant notamment mis en place un « service minimum » en cette période de pandémie.

D'autres, comme Clarisse, teint clair et cheveux teints, se sont rués vers les marchés pour s'approvisionner en denrées alimentaires. Conséquence : les prix ont considérablement grimpé. « Les commerçants se foutent de nous, ils profitent de



cette situation pour exploser leurs chiffres d'affaires sans raison, regrette-t-elle devant une boutique le long de l'avenue Kasavubu, au marché Gambela. Le sac de la farine de maïs est passé de 46 000 francs congolais à 70 000 FC. C'est qui est étonnant, c'est que même une meurette de haricots ait connu une hausse de prix. »

Dans des supermarchés congolais, de longues files traînaient devant les entrées au mépris des mesures d'hygiène. Gels désinfectants et papier toilette étaient particulièrement recherchés par les clients. Pour les commerçants, la situation est devenue une aubaine.

« Nous sommes leurs vaches laitières, s'empare Emery, qui transporte un sac de riz sur un chariot à la sortie d'un supermarché, dans l'est de Kinshasa. Le drame, c'est que l'État tolère cela après nous avoir imposé un confinement sans eau ni électricité. L'État devrait nous alléger la vie en cette période, au lieu de quoi lui et les commerçants nous pillent. »

« Je devais aussi acheter du lait en poudre, des poissons salés et autres, mais ce n'est plus possible, peste Anicet, près du centre-ville. J'ai vidé mes poches, mais je ne suis pas en me-

sure de me procurer le minimum vital. Que vais-je faire pendant le confinement ? La faim va nous tuer plus que le coronavirus. »

Jean-Claude Katende, président de l'ASADHO, une ONG congolaise de défense des droits de l'homme, affirme même que la « décision brutale » de confiner Kinshasa « n'a contribué qu'à exposer les Kinois à la contamination ».

Pour le mouvement citoyen Lutte pour le Changement, la mesure du gouverneur est « irresponsable ». La Lucha critique le caractère brusque de la décision, qui a été prise sans que des mesures d'accompagnement de l'économie n'aient été adoptées. Le mouvement craint que les pillages ne se développent dans cette période.

Marche arrière pour le gouverneur de Kinshasa

Vendredi soir, le gouverneur de Kinshasa Gentiny Ngobila a rectifié le tir, et annoncé par communiqué le report de sa mesure, vivement critiquée. Il justifie ce revirement par la spéculation des prix des biens de première nécessité, et le risque de voir se dérouler dans la capitale « des actes susceptibles de créer l'insécurité ».

Le gouverneur ne prononce pas le mot de « pillage », que disait redouter la Lucha indignée par la mesure de confinement d'une population dont plus de la moitié vit dans la pauvreté. Vendredi dans la matinée, plusieurs sources gouvernementales affirmaient déjà qu'au plus haut niveau de l'exécutif national, cette mesure de confinement total alternée n'avait pas été entérinée.

Il faut dire qu'à peine annoncée, cette mesure avait provoqué une levée de boucliers. Certains députés, qu'ils soient de l'opposition ou de la coalition au pouvoir, pointaient le peu de temps de préparation de la population de Kinshasa et l'absurdité du caractère intermittent du confinement.

Du côté de les autorités de la ville, on dément tout rétropédalage. Le porte-parole du gouvernement provincial, Charles Mbuta Muntu, a annoncé la tenue d'une réunion du conseil urbain de sécurité dans les prochaines heures pour décider de l'éventualité d'une nouvelle date du début du confinement. Il promet une meilleure concertation avec l'équipe en charge de la riposte contre le Covid-19 à ce sujet.

Pour le porte-parole du gouvernorat, rien ne justifie la « flambée exagérée » des prix observés sur les marchés de Kinshasa ces trois derniers jours car, affirme-t-il, « il n'y a pas rupture de stock ». Avec officiellement 58 cas dont cinq décès, et seulement trois cas de guérison, la RDC, qui avait enregistré son premier cas le 10 mars, est devenue le pays le plus touché d'Afrique centrale. RFI

Quid de la guitare de Simaro Masiya remise à Joseph Kabila ?

Voici une année, le 30 mars 2020, depuis que Lutumba Simaro Masiya, a fermé à jamais les yeux sur les laideurs de ce bas-monde en allant rejoindre, dans ce vaste village souterrain, ceux qui nous y ont précédés. Le 10 avril 2018, dans la foulée de la célébration de ses 80 ans d'âge après avoir tenu 60 ans durant sur scène, le poète Lutumba a décidé de remettre symboliquement sa guitare, l'instrument qui l'a accompagné durant tout son parcours artistique, à Joseph Kabila, alors chef de l'État. A charge pour lui de la faire acheminer au Musée national de la République démocratique du Congo qui n'était encore qu'un chantier.

Deux années se sont écoulées depuis que cette cérémonie a eu lieu au Palais de la nation où l'artiste était conduit par la ministre de la Culture et des Arts de l'époque, Astrid Madiya, en présence de son manager, Willy Tifar. Dans l'entretemps, le Musée ayant été inauguré le 23 novembre 2019 par l'actuel chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi. Cette guitare était bien destinée à être immortalisée dans ce lieu ouvert au public où sont collectés, conservés et exposés des objets (reliques) dans le souci d'enseignement et de culture. Pour avoir parcouru une bonne partie du globe, j'ai pu apprécier ce qui se fait ailleurs sous d'autres cieux où une attention bien particulière est accordée à la conservation du patri-



moine culturel national. Au-delà de ce qui se fait dans des pays d'ancienne civilisation, plus près de nous, au Cameroun par exemple, on peut bien voir le saxo de Manu Dibango, bien avant qu'il ne passe de vie à trépas. D'autres pays du continent africain se montrent très avancés en cette matière. Je reviens ici sur la question fondamentale : où est la guitare remise par Lutumba à Kabila et quel usage on en a fait ?

Je me souviens comme si c'était hier du sentiment d'amertume qui l'a animé alors que le président Denis Sassou Nguesso avait tout prévu pour lui rendre un hommage à la dimension de ce

qu'il a été. Pour avoir joué le rôle de trait d'union entre l'artiste et les officiels à Brazzaville, j'en suis resté offusqué. J'y ai laissé des plumes au sortir de ce rendez-vous manqué pendant que le décorum se mettait en place pour apprendre par la suite que Lutumba ne pouvait rien faire avant d'être reçu par Kabila. Tout étant annulé de l'autre côté de la rive droite du fleuve Congo, l'artiste a accusé le coup, regrettant amèrement d'avoir raté l'occasion d'aller faire ses adieux à ses nombreux admirateurs qui souhaitaient vivement le célébrer pour l'ensemble de son œuvre colossale qu'il a léguée à la postérité. On en est là encore à gloser sur le de-

venir de l'instrument qu'il a porté en bandoulière durant toute sa vie d'artiste. Je m'en souviens : une guitare d'une couleur éclatante qui devrait orner, pour un intérêt public, un coin de notre musée. Ça ne serait que justice !

Chez nous, ni la guitare de Franco, encore moins le micro de Rochereau ne trouvent de place dans notre musée. Faut-il encore de longues études pour espérer réparer cette sorte d'injustice à l'encontre de nos artistes dans le sens plus large ? Beaucoup nous quittent sans avoir été honorés pour tout le bien qu'ils procurent à la société ! Il n'est jamais trop tard pour mieux faire. Tard vaut mieux que jamais...

Covid-19 : symptômes, durée de la maladie, incubation, traitements

La maladie Covid-19 provoquée par le coronavirus est de mieux en mieux connue des scientifiques. Ses premiers symptômes, son temps d'incubation, sa durée, ses traitements... Voilà tout ce qu'il faut savoir sur cette infection qui tétanise le monde depuis 3 mois.

Fin 2019, des cas groupés de pneumonies surviennent en Chine dont certains mortels. Le 9 janvier, le virus responsable est identifié, il s'agit d'un nouveau coronavirus. En mars, ce virus très contagieux s'est répandu sur les 5 continents de la Terre et a touché près de 180 pays, près de 700 000 personnes et fait plus de 30 000 morts. Plus l'épidémie progresse, notamment en France, plus on en sait sur ce mystérieux coronavirus...

Pourquoi ce nom «Covid-19» ?

Après avoir été baptisé nCoV-2019 dans un premier temps, ce nouveau coronavirus a été appelé SARS-CoV-2 (SARS pour «Syndrome Aigu Respiratoire Sévère» et CoV pour «CORonaVirus»). Sa maladie a été nommée Covid-19 le 11 février 2020 par l'OMS pour signifier :

« C o » signifie «corona», «vi» pour «virus» et «D» pour «disease» («maladie» en anglais).

Le chiffre 19 indique l'année de son apparition : 2019. »Nous avons



dû trouver un nom qui ne faisait pas référence à un lieu géographique, à un animal, à un individu ou à un groupe de personnes» a précisé le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, pour éviter toute stigmatisation de la maladie.

Son origine : une contamination animale

Le pangolin possible hôte intermédiaire du coronavirus © 123RF-Rahmat Nugroho

Le SARS-CoV-2 appartient à la famille des coronavirus (comptant un grand nombre de virus) qui peuvent provoquer des maladies bénignes chez l'homme comme un rhume et des pathologies plus graves comme le Sras. La contamination est d'origine animale. L'épidémie est partie d'un marché local de Wuhan en Chine où étaient vendus des animaux sauva-

ges. Actuellement, on ne sait toujours pas avec certitude quel animal en est responsable. Il pourrait s'agir de la chauve-souris où a été détecté un virus très proche du Sars-CoV-2. Le 7 février 2020, des scientifiques de l'Université d'agriculture du sud de la Chine ont identifié le pangolin comme un «possible hôte intermédiaire» soupçonné d'avoir transmis le coronavirus à l'homme. Ce petit mammifère consommé dans le sud de la Chine pourrait être impliqué comme hôte intermédiaire entre la chauve-souris et l'homme. Le pangolin est un mammifère couvert d'écailles menacé d'extinction, dont la chair délicate est très prisée dans la gastronomie chinoise et vietnamienne. Dans un communiqué, les scientifiques expliquent qu'un animal peut être porteur d'un virus sans pour

autant être malade et le transmettre à d'autres espèces comme l'homme. Après l'analyse de 1 000 échantillons, les scientifiques ont pu montrer que les génomes de séquences de virus prélevés sur les pangolins étaient à 99 % identiques aux virus retrouvés sur des personnes atteintes du nCoV, indique Chine Nouvelle. Rappelons que lors de l'épidémie de Sras de 2002-2003, l'hôte intermédiaire du virus était la civette, un petit animal au pelage gris dont la viande est consommée en Chine. La chauve-souris a, elle aussi, été à l'origine de transmission de virus à l'homme dont le Sras, le MERS en Arabie Saoudite mais aussi Ebola.

Ressentir un essoufflement dans des activités simples chez soi est un signe qui ne trompe pas.

Coronavirus : l'INRB craint une possible explosion du nombre des cas positifs

Les marchés d'habitude surpeuplés sont presque vides, et les rues impraticables à cause des bouchons incroyablement libres. Kinshasa, métropole de près de 13 millions d'habitants, se met à l'heure du confinement malgré son report car elle relève d'un défi titanesque sur la ville la plus peuplée de la République démocratique du Congo.

Aux dernières nouvelles du dimanche 29 mars passé, la RDC compte à son actif 81 cas positifs pour 16 nouveaux cas dont 10 cas importés, notamment 8 de Kinshasa et 2 à Bukavu. Le centre d'appel pour le covid-19 a démarré le même dimanche sur toute l'étendue de la RDC avec le numéro 101 à appeler à partir des ré-



seaux téléphoniques Vodacom et Orange fonctionnant de 8h de l'avant-midi à 18h.

Cependant, le nombre de tests est insuffisant et l'INRB a annoncé une possible « explosion » du nombre de cas. Le pro-

blème reste de convaincre près de 13 millions de personnes de demeurer à la maison et de limiter leurs déplacements, surtout avec les coupures d'électricité et d'eau qui sont fréquentes et durent parfois plusieurs jours.

Quoique l'exonération des factures de Mars et Avril reconfortent l'opinion.

Un des paramètres pouvant porter un coup négatif aux mesures de confinement et de distanciation sociale est le fait que la République Démocratique du Congo est encore imbibée des religions et des croyances populaires. Il reste que la religion dans son ensemble, reste un grand leader d'opinion, susceptible de modifier le comportement du public kinois, majoritairement croyant. Ce facteur relève également sa faiblesse par la Théocratie, car la population se laisse à croire que Dieu fera tout et l'homme ne peut que rester passif et prier.

Guérir du Coronavirus et après ? : Quelles sont les séquelles laissées après le Covid-19 ?

Malgré la guérison, le Covid-19 laissera des traces, somme toute pas identiques d'une personne à l'autre.

Une maladie qui ne ressemble à aucune autre.

Toutefois, le peu de recul que les médecins ont sur cette pathologie ne permet pas d'émettre avec précision les séquelles que garderont les patients gravement touchés. Pourtant, certaines d'entre elles semblent aujourd'hui attestées.

LA FIBROSE PULMONAIRE

Les poumons sont les premiers organes touchés par le coronavirus. Dans une vidéo 3D réalisées par des chercheurs de l'hôpital universitaire George Washington aux Etats-Unis, on peut

apercevoir que sur des poumons sévèrement infectés par le Covid-19 le tissu pulmonaire est très largement endommagé. Comme le confirme le docteur Keith Mortman, chef du service de chirurgie thoracique : « quand cette inflammation se réduit, elle laisse des cicatrices sur les poumons et crée des dégâts à long terme. » Ajoutant que : « cela peut détériorer les capacités respiratoires d'un patient dans le futur ».

Une simulation 3D montre pour la première fois les ravages du coronavirus.

Ainsi, les patients gravement touchés développeraient une fibrose pulmonaire provoquant chez certains d'entre eux une forte gêne respiratoire. Une pathologie que les autopsies ont confirmée. Comme le souligne Xavier Lescure : « on voit que les personnes qui décèdent ont de

grosses lésions liées à des inflammations pulmonaires »

LE STRESS POST-TRAUMATIQUE

Il y a les séquelles physiques et il y a les séquelles neurocognitives. Ces dernières résulteraient d'un long passage en réanimation que subissent certains patients gravement atteints. Interrogé par FranceInfo, le professeur Jean-Michel Constantin, anesthésiste-réanimateur à la Pitié-Salpêtrière (Paris) : « on observe des séquelles neurocognitives très impressionnantes à la suite de syndromes de détresse respiratoire aigüe ».

Le premier coronavirus mortel apparu en 2002

Un passage long et parfois traumatisant pour cer-

tains patients. En effet, « vous vous retrouvez pendant trois semaines avec une machine qui respire pour vous, vous êtes endormis, vous êtes paralysés avec des curares (des anesthésiques, ndlr) », a expliqué le chef de service de médecine intensive réanimation à l'hôpital Saint-Antoine à Paris.

Et face au syndrome post-traumatique que peuvent développer certaines personnes, le professeur Jean-Michel Constantin, alerte : « tout cela est régressif mais il faut du temps, des années. Et on ne s'en remet pas de la même manière à 20 ans ou à 80 ans. » Certains experts, dans la même ligne, ont prévenu que la réanimation peut être « déraisonnable », conseillant ainsi à certains malades les soins palliatifs, plutôt que la réanimation.

La RDC suspend la TVA sur l'importation et la vente de produits de première nécessité

Le gouvernement de la RDC a suspendu la perception, pour une durée de 3 mois, de la TVA sur l'importation et la vente des produits de première nécessité et de consommation de masse. Cette décision fait partie d'une série de mesures visant à soutenir l'activité économique du pays.

Le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba, a précisé ces mesures, vendredi 27 mars 2020 à la Primature à Kinshasa, lors de la séance de travail au sujet des mesures d'atténuation des effets néfastes du Covid-19 sur l'économie congolaise.

Dans son compte-rendu, le vice-Premier ministre en charge du Budget, Baudouin Mayo, a indiqué qu'après analyse, les mesures prises consistent, notamment, à soutenir l'offre des produits de première nécessité et à soutenir la demande des ménages pour les produits de première nécessité. Ces mesures portent également sur la politique budgétaire et monétaire, sur la politique de change et sur le secteur financier dans le but de soutenir l'activité économique et sociale et de préserver le bien-être social de la population congolaise.

À l'unanimité, les participants à cette rencontre ont décidé, sur le plan économique, de soutenir l'offre des produits de première nécessité par l'exonération de tous les impôts, droits, taxes et redevances sur l'importation et la vente des intrants et produits pharmaceutiques ainsi que sur les matériels et équipements médicaux liées à la riposte au Coronavirus pour une période de 6 mois.

La décision a été aussi prise d'enlever d'urgence les intrants et produits pharmaceutiques actuellement sous douane et de suspendre, durant 3 mois, les paiements de l'impôt sur le revenu locatif à charge des entreprises ainsi que de soutenir la relance des activités entreprises au moyen d'un financement du Fonds pour la promotion industrielle (FPI) à taux zéro.

Dans cette série de mesures, figure la suspension,

pour une période de 3 mois, de certains contrôles fiscaux, parafiscaux et économiques dans les entreprises et celle. Également suspendue, l'application des pénalités en cas de retard dans le dédouanement des marchandises et produits de première nécessité. Le ministère de l'Economie devrait fournir le lundi une liste de produits concernés par ces mesures.

La réunion a, par ailleurs, décidé de l'orientation, vers le Guichet unique, de toutes les perceptions douanières connexes qui s'effectuent encore en dehors de ce guichet et la levée des barrières policières, postes de con-

trôle à l'intérieur du territoire sur les voies d'acheminement des produits de première nécessité.

En outre, le gouvernement a opté pour la continuité des activités en recourant à une rotation du personnel et a préconisé, en cas d'une baisse d'activité avérée, le service minimum.

Les licenciements massifs, fondés sur les mesures de confinement, sont suspendus.

Le gouvernement a aussi suspendu, pour une période de 3 mois, les perceptions provinciales sur les produits agricoles.

Parmi les mesures prises par le gouvernement, le

ministre du Budget a annoncé la gratuité de la fourniture de l'eau et de l'électricité aux ménages durant une période de deux mois dans l'objectif d'alléger les charges à supporter par les ménages durement frappés par la crise sanitaire du Covid-19.

Cette décision, qui « prend effet immédiatement », est « également valable pour les hôpitaux ainsi que les Micro, Petites et moyennes entreprises (MPME) qui sont frappées par la mesure de fermeture dans le cadre de la riposte contre le Covid-19 ».

Gratuité de la fourniture d'eau et d'électricité pour les ménages durant deux mois

Le gouvernement congolais vient de rendre gratuite la fourniture d'eau et d'électricité aux ménages durant une période de deux mois. Objectif : alléger les charges à supporter par les ménages durement frappés par la crise sanitaire du Covid-19.

En effet, cette décision qui prend à effet immédiat vient soulager la peine des ménages et soutenir leurs économies pendant cette période particulièrement difficile en les dédouanant de payer une quelconque facture de la SNEL encore moins celle de la Regideso sur deux mois.

Cette mesure plus que salutaire vient à point nommé. Il s'agit des hôpitaux ainsi que des Petites et moyennes entreprises (PME) qui sont frappées par la mesure de fermeture dans le cadre de la riposte contre le Covid-19 dans notre pays.

Si pour les ménages et les hôpitaux, il sera simple pour les autorités habilitées de la faire exécuter, pour les PME, il y a un préalable.

« La nécessité de lister les types d'entreprises frappées par la mesure de fermeture telles que les bars, restaurants, cafés, discothèques, etc. », précise la Primature.

Le ministre d'Etat, ministre des Ressources hydrauliques et Électricité, Eustache Muhanzi, et le ministre des Finances, Sele Yalaghuli, sont chargés par le Premier ministre de faire appliquer cette décision qui se situe dans le droit fil de la recommandation des quatre parlementaires (Francine Muyumba, Patrick Muyaya, Juvenal Munubo et Claudel André Lubaya) formulée récemment au gouvernement Ilunkamba.

A tout prendre, cette décision a des implications. Le gouvernement devrait engager des frais pour payer le prix de la gratuité d'eau et d'électricité offerte à la nation. Sa promptitude dans la mise à disposition des fonds à la Regideso et à la SNEL devrait permettre à ces dernières de couvrir les charges de traitement d'eau et de production d'énergie électrique afin d'en assurer la régularité dans la fourniture.

A ce sujet, la décision

gouvernementale enjoint le ministre des Finances et le vice-Premier ministre en charge du Budget à procéder au paiement des arriérés de consommation de l'administration publique à ces deux sociétés. Cela en vue de permettre le bon fonctionnement de la Regideso et de la SNEL de manière à faciliter la desserte en eau potable et en électricité dans les lieux affectés par le Covid-19.

Plusieurs autres mesures ont été prises par le gouvernement le vendredi 27 mars 2020. Elles consistent notamment à soutenir l'offre des produits de première nécessité, à faire appliquer des mesures de politique budgétaire et des mesures de politique monétaire, de change et elles visent le secteur financier.

En rappel, la séance de travail tenue 24 heures plus tôt autour du Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, au sujet des mesures d'accompagnement au regard des effets néfastes du Covid-19 sur l'économie congolaise s'est soldée ce jour par la validation de ces décisions.

Mesures de protection contre le Coronavirus

Qu'est-ce qu'un coronavirus ?

Les coronavirus forment une vaste famille de virus qui peuvent être pathogènes chez l'homme et chez l'animal. On sait que, chez l'être humain, plusieurs coronavirus peuvent entraîner des infections respiratoires dont les manifestations vont du simple rhume à des maladies plus graves comme le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS) et le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Le dernier coronavirus qui a été découvert est responsable de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19).

Quels sont les symptômes de la COVID-19 ?

Les symptômes les plus courants de la COVID-19 sont la fièvre, la fatigue et une toux sèche. Certains patients présentent des douleurs, une congestion nasale, un écoulement nasal, des maux de gorge ou une diarrhée. Ces symptômes sont généralement bénins et apparaissent de manière progressive. Certaines personnes, bien qu'infectées, ne présentent aucun symptôme et se sentent bien. La plupart (environ 80 %) des personnes guérissent sans avoir besoin de traitement particulier. Environ une personne sur six contractant la maladie présente des symptômes plus graves, notamment une dyspnée. Les personnes âgées et celles qui ont d'autres problèmes de santé (hypertension artérielle, problèmes cardiaques ou diabète) ont plus de risques de présenter des symptômes graves. Toute personne qui a de la fièvre, qui tousse et qui a des difficultés à respirer doit consulter un médecin.

Comment la COVID-19 se propage-t-elle ?

La COVID-19 est transmise par des personnes porteuses du virus. La maladie peut se transmettre d'une personne à l'autre par le biais de gouttelettes respiratoires expulsées par le nez ou par la bouche lorsqu'une

personne tousse ou éternue. Ces gouttelettes peuvent se retrouver sur des objets ou des surfaces autour de la personne en question. On peut alors contracter la COVID-19 si on touche ces objets ou ces surfaces et si on se touche ensuite les yeux, le nez ou la bouche. Il est également possible de contracter la COVID-19 en inhalant des gouttelettes d'une personne malade qui vient de tousser ou d'éternuer. C'est pourquoi il est important de se tenir à plus d'un mètre d'une personne malade.

Comment puis-je me protéger et éviter que la maladie ne se propage ?

Se laver fréquemment les mains

Se laver fréquemment les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon

Pourquoi? Se laver les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon tue le virus s'il est présent sur vos mains.

Éviter les contacts proches

Maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes, en particulier si elles toussent, éternuent ou ont de la fièvre.

Pourquoi? Lorsqu'une personne infectée par un virus respiratoire, comme la COVID-19, tousse ou éternue, elle projette de petites gouttelettes contenant le virus. Si vous êtes trop près, vous pouvez inhaler le virus.

Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.

Pourquoi? Les mains sont en contact avec de nombreuses surfaces qui peuvent être contaminées par le virus. Si vous vous touchez les yeux, le nez ou la bouche, vous risquez d'être en contact avec le virus présent sur ces surfaces.

Respecter les règles d'hygiène respiratoire

Se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir en cas

de toux ou d'éternuement – jeter le mouchoir immédiatement après dans une poubelle fermée et se laver les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.

Pourquoi? Se couvrir la bouche et le nez en cas de toux ou d'éternuement permet d'éviter la propagation des virus et autres agents pathogènes.

Tenez-vous informé et suivez les conseils de votre médecin

Tenez-vous au courant des dernières évolutions concernant la COVID-19. Suivez les conseils de votre médecin, des autorités de santé nationales et locales ou de votre employeur pour savoir comment vous protéger et protéger les autres de la COVID-19.

Pourquoi? Ce sont les autorités nationales et locales qui disposent des informations les plus récentes sur la propagation ou non de la COVID-19 dans la région où vous vous trouvez. Elles sont les mieux placées pour expliquer ce que les personnes dans votre région devraient faire pour se protéger.

Mesures de protection pour les personnes qui se trouvent ou qui se sont récemment rendues (au cours des 14 derniers jours) dans des régions où la COVID-19 se propage

· Suivez les conseils présentés ci-dessus.

· Si vous commencez à vous sentir mal, même si vous n'avez que des symptômes bénins comme des maux de tête et un faible écoulement nasal, restez chez vous jusqu'à la guérison. Pourquoi? Éviter d'entrer en contact avec d'autres personnes et de se rendre dans des établissements de santé permettra à ces établissements de fonctionner plus efficacement et vous protégera, ainsi que les autres personnes, de la COVID-19 et d'autres maladies virales.

· En cas de fièvre, de toux et de difficultés respiratoires, consultez un médecin sans tarder, car il peut s'agir

d'une infection respiratoire ou d'une autre affection grave. Appelez votre médecin et indiquez-lui si vous avez récemment voyagé ou été en contact avec des voyageurs. Pourquoi? Si vous l'appelez, votre médecin pourra vous orienter rapidement vers l'établissement de santé le plus adapté. En outre, cela vous protégera et évitera la propagation de la COVID-19 et d'autres maladies virales

Quand utiliser un masque ?

· Si vous êtes en bonne santé, vous ne devez utiliser un masque que si vous vous occupez d'une personne présumée infectée par le 2019 nCoV.

· Portez un masque si vous toussiez ou éternuez.

· Le masque n'est efficace que s'il est associé à un lavage des mains fréquent avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.

· Si vous portez un masque, il est important que vous sachiez l'utiliser et l'éliminer correctement.

Comment mettre, utiliser, enlever et éliminer un masque

· Avant de mettre un masque, se laver les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon

· Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche et veillez à l'ajuster au mieux sur votre visage

· Lorsque l'on porte un masque, éviter de le toucher; chaque fois que l'on touche un masque usagé, se laver les mains à l'aide d'une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon

· Lorsqu'il s'humidifie, le remplacer par un nouveau masque et ne pas réutiliser des masques à usage unique

· Pour retirer le masque: l'enlever par derrière (ne pas toucher le devant du masque); le jeter immédiatement dans une poubelle fermée; se laver les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon

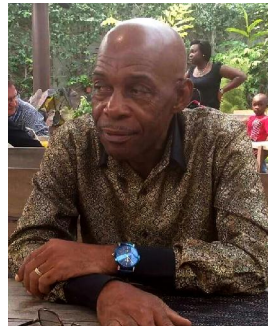
stopcoronavirus.cd

Anniversaire

Georges Bakaly Sembe, le septuagénaire

Le 31 mars 2020 celui que ses intimes appellent affectueusement Ya Djo, Georges Bakaly Sembe, à l'état civil, a célébré ses 72 ans. Il devrait être en fête avec ses 12 enfants, (plusieurs fois grand-père) et ses innombrables amis et connaissances ainsi que les membres de Debout Kinshasa ASBL ont dû célébrer cet anniversaire à distance, confinement oblige. En ma qualité de son jeune-frère, ami et conseiller en communication, je prends la liberté de vous le faire connaître ou de vous rappeler son brillant parcours. En deux mots, il vient au monde à l'ex-Léopoldville le 31 mars 1948. Après ses humanités modernes au Collège Albert 1er

(Boboto) de Kinshasa, il s'en-voile en 1968 pour Bruxelles afin de poursuivre ses études supérieures. En 1973, il obtient une licence en Sciences économiques à l'Université de Bruxelles. De retour au pays, au cours de la même année, il est engagé par Max Munga Mibindo à l'âge de 25 ans en tant que directeur de la trésorerie de la SNCZ avec résidence à Lubumbashi. Après 3 ans passés à Lubumbashi, il regagne Kinshasa où il devient directeur principal adjoint chargé des Finances de la compagnie aérienne Air Zaïre où il restera quatre ans. Et en 1981, il rejoint de nouveau Max Munga à la SNEL où il va exercer tour à tour des fonctions importantes



notamment directeur du département de la comptabilité et du budget, directeur commercial, directeur du département de l'organisation et contrôle et de secrétaire général avant de devenir le 15 août 1995 PDG de la SNEL jusqu'à l'arrivée de l'AFDL au mois de mai 1997. Il quitte le pays pour l'exil en France après un court séjour à Braz-

zaville et en RSA. De retour au pays depuis 2003, il s'occupe de son cabinet de conseil et de Debout Kinshasa ASBL. Marié à Françoise Kalema Bakaly (femme de cœur), il est père de famille. Grand mécène et sportif, il a été successivement président de l'AS Vclub football et basket-ball.

EIKB65

Bon anniversaire Marie-Rose !

Ce souhait est adressé à la fille du premier président de la République, première dame de mon ami. A l'occasion, je publie en remake un post que je lui avais dédié dans ma chronique «Mes gens». Avec cette année de plus qui tombe durant cette mauvaise période et de confinement, je fais sauter un bouchon pour la circonstance.

Pétillant anniversaire maman na Bana, ba ndeko et baninga ebele.

Quand on porte un nom aussi prestigieux comme le sien, on ne saurait passer inaperçue. C'est bien évidemment le cas de Marie Rose Kasa-Vubu, Kiatazabu devenue par l'union avec un mien ami, fils de colon belge, Paul Henri Debuck. On le dira plus loin... Mais parlons tout de go d'elle ! Je l'ai connue d'abord comme grande sœur de mes amis, fils de président Kasa-Vubu et ensuite comme bourgmestre de la commune de la Gombe puis députée et par ricochet épouse de mon ami Henri Paul Lebuck Kiatazabu. Donc en trois di-

mensions. Plutôt quatre ! Car, récemment, j'ai appris qu'elle est de la génération de ma mère Mama Mado Mondeke (la seule qui me reste en vie) dont elle est amie. J'étais bien heureux de les voir ensemble en photo (dans le cadre de leur groupe d'amies «Sangisa-Sangisa») partageant des moments de gaieté comme elles savaient le faire au beau vieux temps, la glorieuse époque où leurs prénoms étaient aussi connus que le soleil. En plus de mon ami et de madame son épouse, je connais également le fils, Christian de son prénom : le charmant artiste qui se trouve être également le copain à mon fils Lesly. Décidément... Pour dire que nous avons des relations à tous les étages. Je me rappelle que très jeune journaliste, je l'avais interviewée, c'était en 1979, dans son salon de coiffure nommé Kiku pour parler évidemment des soins capillaires et leur nécessité. Le salon en question était situé à l'actuel immeuble de Zambali Flowers. Résidant entre Kinshasa et Johannesburg, elle nous a raconté, il y a peu, lors de l'anniversaire

de son mari dont elle dit être la chance de sa vie, les circonstances de leurs débuts dans leur ville commune de Boma où elle allait passer les vacances. Et le fin séducteur et futur mari était aux études à la colonie scolaire de cette cité. Leur idylle, comme le train ayant quitté la gare, va se poursuivre en Belgique, jusqu'au terminus : le mariage. Son parcours est jalonné de hauts faits. Elle a été nommée bourgmestre (commissaire de zone) de la Gombe (1972), de Masina et se Limeté, avant d'être élue députée (commissaire du peuple) et enfin membre du comité central du MPR, à l'époque du maréchal Mobutu. À l'arrivée de M'Zée Laurent Désiré Kabila, elle a siégé au Parlement de transition en 2003 sur la liste de la composante «Gouvernement» en application de l'Accord de Pretoria. Ayant pris ses distances avec la politique car, le pays a tout oublié du combat de son père qui fut le premier bourg-



blique décédé il y a 52 ans. Quand son géniteur prend le pouvoir, elle a 15 ans. Son père n'a comme souvenir qu'un monument à la place Kimpwanza et un mausolée dans le Bas-Fleuve à Singini, son village natal. Sans plus ! De ce qui se passe au pays, elle se réserve de tout commentaire et pense que demain est un autre jour. Je me suis fait ce devoir de lever un pan de voile sur son parcours que je trouve élogieux surtout pour une dame... Avec l'expression de mes hommages les plus déferents, Madame l'épouse de mon ami !

EIKB65

Églises de réveil à Kinshasa : les prophéties de dupe à la radio et télévision !

Depuis un certain temps, les prophètes ont envahi l'espace médiatique congolais, surtout les radios et télévisions de Kinshasa. Ces diseurs de l'avenir, hommes ou femmes, manipulent sans vergogne l'opinion chrétienne, dont la crédulité et la naïveté laissent à désirer. À travers les émissions radiodiffusées ou télévisées ouvertes au public, le prophète reçoit un appel d'un correspondant ; celui-ci pose la difficulté ou le problème qui le préoccupe, et le prophète lui annonce sur-le-champ les « prophéties ».

Souvent, ce sont les malheurs à venir qui sont annoncés ou un complot qui se trame contre le croyant qui s'approche du prophète par le biais de son téléphone portable. Le rusé prophète ouvre une brèche en faisant miroiter à son correspondant la possibilité de changer le cours des événements par



son intercession. Le rendez-vous est alors pris avec le disciple pour une séance de prière. Mais celui-ci est avisé : il doit apporter de l'argent ou un bien de valeur pour une « action de grâce ». Beaucoup de croyants mordent ainsi à l'hameçon de ces affairistes.

Pour mettre au défi une prophétesse lors d'une émission sur une radio locale, un

auditeur a appelé sans dévoiler son identité, demandant à celle-ci de prier pour que son conteneur de marchandises bloqué par la douane à Boma soit vite libéré. Et sur-le-champ, la prophétesse a débité ses boniments : « c'est un groupe de six personnes qui se sont liguées pour vous combattre. Ces personnes tiennent des réunions pour trouver des stratégies afin

de vous faire tomber en faillite dans votre commerce. Venez nous voir en privé... ». La suite vous pouvez l'imaginer. C'est bien une fausse prophétie car cet n'était n'était nullement commerçant et ne disposait pas de conteneur en douane.

Il importe donc que le ministre d'Etat en charge des médias et de la communication ainsi que le CSAC passent un coup de balai dans ce secteur pour épargner les auditeurs et téléspectateurs exposés à la « sainte » escroquerie de ces charlatans. Le mal s'installe et prend des allures inquiétantes. Alors mieux vaut prévenir que guérir avant que les familles ne se déchirent ou les personnes s'entretuent à cause de ces fausses prophéties de ces charlatans qui ne voient que des sorciers partout mais sont incapables d'intercéder pour chasser vite le coronavirus du pays.

La gratuité de l'électricité concerne les mois d'avril et mai à Kinshasa

« Nous avons déterminé la période d'application de cette mesure de gratuité. Pour les abonnés en postpaid, c'est les mois d'avril et mai. Le mois de mars étant déjà consommé, nous devons leur distribuer les factures de consommation », annonce le Directeur général de la Société nationale de l'électricité (SNEL).

Invité de la rédaction sur top congo fm. Jean-Bosco Kayombo (Photo) explique qu'« en prepaid, nous ne savons pas appliquer de manière technique dans l'immédiat. Nous avons sollicité, d'ici la fin de la semaine, que nous puissions reprogrammer notre serveur de façon à rendre applicable cette

mesure. Nous allons procéder à la délivrance des tickets que les abonnés viendront prendre dans nos agences pour leurs forfaits de consommation du mois d'avril et de mai ».

La facture à l'État

À l'issue d'une réunion avec le gouvernement, Jean-Bosco révèle avoir rappelé que « nous sommes une entreprise commerciale. Nous devons assurer la continuité de service. Nous allons reporter cette facture à l'État congolais ».

Mais, « pour le coût, c'est l'exercice que nous allons mener. On ne pouvait pas faire séance tenante ces calculs. On ne peut pas donner les chiffres, mais l'État doit

donner la compensation ».

Gare au gaspillage

« Ce n'est pas parce qu'on déclare la gratuité qu'il faut qu'il y ait le gaspillage de l'énergie électrique. Nous devons être solidaires en cette période difficile. Si nous consommons en excès l'énergie, nous allons être obligés de faire de délestage pour sauvegarder le réseau. Nous demandons à la population de continuer à économiser l'énergie pour permettre à tous nos consommateurs de bénéficier du peu d'énergie que nous avons pour le moment », exhorte le DG de la SNEL.

Raison pour laquelle « nous allons essayer de

plafonner la consommation pour permettre à la population d'avoir de l'électricité comme nous avons toujours l'habitude de l'avoir » principalement pour les abonnés en prepaid.

Qui en seront les bénéficiaires ?

« Ces mesures concernent les abonnés de la catégorie basse tension essentiellement dont les ménages, les PME (bars, restaurants, églises, écoles) ainsi que les hôpitaux ».

Une autre précision est que « la mesure (la gratuité du courant), dans un premier temps, ne concerne que la ville de Kinshasa ».

Top Congo

Du Corona au confinement

Voici que se referme ce mois dédié à la femme presque dans la douleur, dans le confinement. Le terme est d'actualité ! Carrément aux antipodes du tapage, voire de la frénésie qui a toujours caractérisé ce mois de mars. Une situation inédite qui a vu beaucoup s'inventer de nouvelles habitudes (télétravail par exemple) et d'autres s'accommodant très mal de celles imposées par le temps et les circonstances dont est seul maître Dieu ! Et bonjour les retombées... Qui ne l'a pas remarqué ? Les journées dont devenues longues et les nuits courtes. Les signes évidents du confinement sont très palpables et perceptibles. Le huis-clos intégral ou partiel, des barricades, les travailleurs contraints au chômage forcé et vacances temporaires pour les élèves. En corollaire, des violences conjugales ont accru et certains se découvrant quelques complicités (au foyer) qui n'auraient pas été de mise, si d'aventure Corona ne s'était pas manifesté. Ce combat contre celui qui est devenu l'ennemi public numéro un nous a fait pousser des cornes. D'autres des ailes... Dans une chose négative il y a du positif. L'autre dira : «À quelque chose malheur est (parfois) bon. Moi j'ajoute «pas

toujours», c'est pourquoi j'ai joint à ce postulat «parfois»... Voici donc que se termine le mois de la femme sans tambours ni trompettes. L'audience de Novelas TV a grimpé au point de crever le plafond. Ce qui n'est pas une mauvaise chose en soi. Les hommes sont les plus malheureux dans l'affaire. Le foot a été mis entre parenthèses, les bistrotiers où beaucoup passaient le plus clair de leur temps ont baissé leurs rideaux. «On est où là ?», se demande mon voisin lui qui voulait faire de la résistance imitant son autre voisin (un vrai récalcitrant) qui s'est toujours montré réfractaire à l'isolement dont le plus grand nombre ne demande qu'à sortir le plus rapidement possible... Le confinement controversé, dans un premier temps, de quatre jours annoncé par le gouverneur de Kinshasa n'a finalement pas eu lieu (du moins pour l'heure). A tout prendre, nous devrions nous y préparer... Entre-temps la capitale (épicentre de la pandémie) est isolée des autres provinces, ainsi en a décidé la plus haute hiérarchie du pays. Dès l'annonce de ces moments de réclusion, la pagaille s'est invitée.

On a fait précipiter les Kinois vers les centres de ravitaillement, du moins ceux qui avaient les

moyens, pour se préparer au confinement annoncé dans un premier temps pour quatre jours. Et, comme il fallait s'y attendre, c'était la valse des étiquettes ! Rien de moins pour que les prix des denrées de consommation courante prennent l'ascenseur. Et la promesse tant décriée en ce temps de Covid-19 n'aurait-elle pas favorisé cette fameuse contamination dont personne ne veut entendre parler ? Nous nous sommes côtoyés sans savoir que beaucoup, dans ce cas, pouvaient (si ce n'est déjà pas fait) contracter le virus, du fait de la proximité suscitée. Le gouverneur de la ville ne pensait pas à cette flambée qui a contribué à étrangler davantage les Kinois. Avait-il pris la mesure de cette décision impopulaire et son impact négatif sur cette population déjà meurtrie ? Une chose est certaine, Ngobila ne fait pas ses courses à Gambela encore moins à Somba Zikida où vendent nos mamans sous le soleil et à la merci de toutes les intempéries.

Et beaucoup ont couru ventre à terre pour espérer faire une modeste provision, d'autres n'avaient que les yeux pour observer ceux qui faisaient cer-

taines courses à la hussarde. Ceux-là qui n'avaient rien n'étaient-ils pas tentés par autre chose que de regarder les voisins rentrer chez eux avec quelques paquets achetés et à quel prix ? Le rétropédalage du gouverneur l'a encore rendu plus détestable qu'avant la publication de cette mesure de réclusion qu'il voulait nous imposer. Pouah ! Et comme, n'importe comment cela doit arriver...

Confinons-nous vivants et vivons. Car il y a bien une vie après la réclusion et nous en sortirons, si Dieu le veut, ragouillards nantis de nouveaux comportements.

Bona MASANU

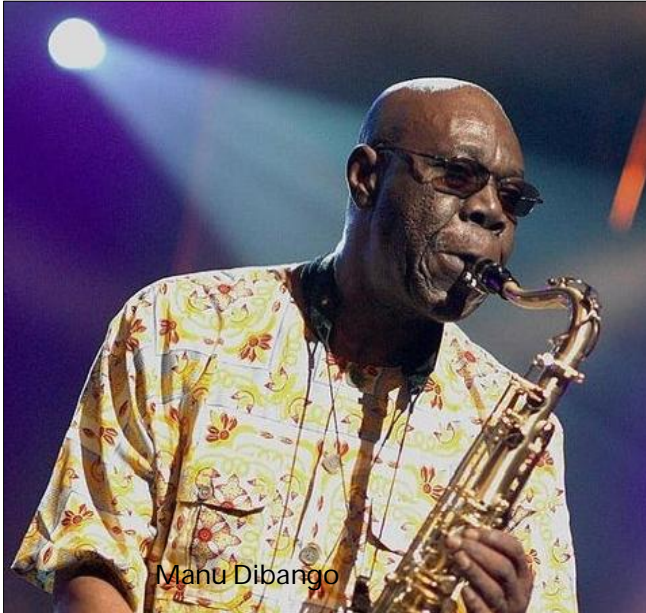
Édito

Vous avez dit confinement ? (suite de la une)

le jour, s'en trouvent fort étonnés et s'en remettent à qui de droit. Pour un grand nombre, la prière pour implorer la miséricorde divine constitue la seule parade pour une espérance de vie meilleure. On en est à croire que le futur proche ne sera pas une hécatombe occasionnée par la psychose de cette pandémie qui répand la terreur à l'échelle mondiale. Même si le confinement ne doit pas être assimilé à l'emprisonnement, mais c'est tout comme... Tel que l'appréhendent de nombreux résidents de Kinshasa.

EIKB

Message de condoléances du Prof Antoine Manda Tchebwa, DG de CICIBA, à la famille biologique de Manu Dibango et de Benoît Lukunku



Manu Dibango

et principalement de la musique. Surtout avec l'annonce, il y a quelques jours, du décès du Grand Manu Dibango, cette élite de la musique africaine, qui est un personnage extrêmement attachant, chaleureux, généreux et qui est resté attaché, d'une manière assez particulière, à la République démocratique du Congo parce que,

« Cela a été une semaine malheureuse pour nous qui travaillons dans le domaine de la culture en général

c'est ce pays qui lui a permis de mettre le pied à l'étrier à travers Joseph Kabasele et l'African Jazz qu'il a rencontrés en 1960 à Bruxelles, autour des événements de la Table ronde et, depuis, ils ne se sont plus quittés puisqu'ils sont venus ; Kabasele l'a amené au Congo, de 1960 à 1962, années qu'il a passées dans l'African Jazz où il a appris tout de la rumba congolaise auprès de ce grand maître.

Il vient de nous quitter, et cela c'est encore une perte énorme pour l'Afrique, parce c'était un des derniers des Mohicans, qui nous a quittés là dans des conditions malheureuses à cause de cette maladie, cette pandémie qui est en train de semer la tristesse sur la planète entière.

Manu s'en va mais son héritage est énorme. Et je pense qu'il nous appartient maintenant qui l'avons écouté, qui l'avons élevé, qui l'avons surtout essayé de comprendre sa démarche musicale, d'apprécier et

de travailler sur cet héritage important.

Une nouvelle triste en appelle une autre. Elle nous est arrivée bien avant celle de Manu. Une autre triste nouvelle, c'est la disparition de mon grand-frère, mon propre grand-frère, Lukunku Sampu. Grand-frère et confrère en même temps, parce que j'oserais le dire et de manière plus solennelle aujourd'hui : si nous avons pu gagner un capital de sympathie



Prof. Manda Tchebwa

important auprès du public kinois aujourd'hui, c'est en partie grâce à des personnalités du monde médiatique comme Lukunku Sampu, Kayuubi Beya, Lutu Mabangu qui sont nos aînés, qui nous ont précédés dans ce métier et qui nous ont ouvert les portes et nous ont même permis de partager avec eux, de leur vivant, l'expérience de l'animation des grandes émissions de variétés sur la RTNC : Variétés Samedi Soir, Température 40 et, plus tard, nous-mêmes on a repris Karibu Variétés et tout le reste. On était suffisamment aguerris grâce à ce grand-frère qui nous quitte aujourd'hui et à qui je voudrais rendre un hommage tout à fait déférent et sans limite, et qui je dis merci.»



Benoît LUKUNKU SAMPU

Décès de Jack Ilunga

Message de Manda Tchebwa

Je suis très peiné et c'est avec beaucoup d'affliction que je viens d'apprendre la disparition de notre jeune frère et grand mécène des artistes, Jack Ilunga, un des proches de Son Excellence Monsieur le président de République, Félix Antoine Tshisekedi qui vient de perdre un collaborateur de grande envergure. Et qui d'ailleurs dans son dernier message, lorsque j'ai eu à échanger avec lui, il y a de cela un mois, était en train de chercher à ce que nous nous voyions pour essayer de mener des réflexions autour d'un certain nombre de champs culturels. D'autant que lui-même sort de là. Ceux qui connaissent



l'histoire de Wenge savent que ce nom est lié au parcours de ce groupe. Il nous quitte comme ça à fleur de l'âge au moment où il était justement en train de préparer de grandes choses pour la culture congolaise. Et cela nous plonge dans une tristesse incommensurable. Je voudrais, par la même occasion, présenter mes condoléances les plus sincères au président de la République et le remercier surtout pour la confiance qu'il a témoignée à notre jeune frère et pour l'opportunité qu'il a accordée pour travailler à ses côtés. C'est quelqu'un que nous

n'oublierons pas de sitôt pour tout ce qu'il a fait pour nous et pour moi, à titre personnel, parce qu'il m'a rendu quelques services dans ma précarité liée à ma santé actuelle. Et par c'est par ce biais du reste que le président était informé de ma situation sanitaire pour laquelle il est intervenu en bon père de famille. Je suis inconsolable.



Fally Ipupa récolte plus 10 000 USD et 1 000 sacs de riz pour les personnes démunies

L'artiste musicien congolais Fally Ipupa a entamé une collecte des fonds pour venir en aide aux personnes vulnérables et démunies pendant cette période où le coronavirus sème la psychose en RDC. En confinement depuis la France, il a, à travers sa fondation, lancé une campagne de levée des fonds. À ce jour, plus de 10 000 dollars en espèces et quelques tonnes des biens en nature sont déjà récoltés, quelques jours après le lancement de cette campagne «Aidons les nôtres». L'appel de la Fondation Fally Ipupa semble avoir trouvé un écho favorable auprès

des donateurs.

«A ce jour, nous sommes à 2 484 euros. Il y a beaucoup des gens de bonne volonté qui ont réagi. Ils ont montré la volonté d'aider nos frères et sœurs du Congo-Kinshasa. Sur le compte de la fondation Fally Ipupa, nous sommes actuellement à 10. 000 dollars américains pour la première partie. Nous avons reçu un don de 1 000 sacs de riz. Merci à tous ceux qui contribuent à la réussite de ce projet», a déclaré Fally Ipupa.

Après la collecte finale, la Fondation Fally Ipupa va charger l'église catholique à réaliser la distribution de tous les dons



récoltés notamment à travers les orphelinats, homes

des vieillards et autres endroits.

Après sa disparition

L'immense fortune laissée par Manu Dibango



contre à cette époque le mannequin Coco qu'il épouse en 1957, et Le Grand Kalle qui l'engage dans l'orchestre African Jazz, ce qui le conduit à enregistrer plusieurs disques à succès en Afrique et à partir en tournée au Zaïre en 1961. En 1962, Manu Dibango prend alors la gérance d'un club à Léopoldville et sort «Twist à Léo», avant d'ouvrir son propre établissement au Cameroun en 1963, mais cette entreprise se solde par un échec.

Décédé le 24 mars 2020 en France des suites du Covid-19, Manu Dibango a laissé une fortune... Selon un magazine people américain, le saxophoniste camerounais domine largement le classement des musiciens les mieux payés au monde. En 2014, alors que

sa carrière semblait au point mort, le retour au sommet a été de plus spectaculaire. Il aurait amassé entre février 2016 et février 2017 la prodigieuse somme de 82 millions d'euros provenant des gains directs, des partenariats publicitaires, de royalties et tout autre investissement. Soit une hausse de plus de 50 millions ! De quoi remonter son moral ! D'après les calculs, Manu pèserait plus de 385 millions d'euros. Outre ses bénéfices professionnels, il doit sa fortune à de judicieux placements boursiers : un patrimoine immobilier conséquent et très lucratif, des contrats publicitaires notamment dans les cosmétiques. Il posséderait plusieurs restaurants à Yaoundé dans la chaîne «Chez gros Manu», un club de foot à Douala et est impliqué dans la mode adolescente avec une ligne de vêtements «Dibango séduction» ainsi qu'un parfum «L'eau de Manu». Autant de succès financiers

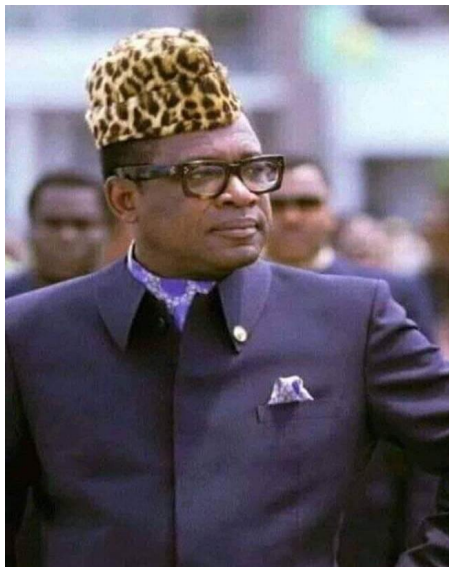
Né en 1933 au Cameroun, Manu Dibango est envoyé en France par ses parents à l'adolescence pour y poursuivre ses études, et il s'initie alors à la mandoline et au piano. Le célèbre artiste camerounais Francis Bebey, qu'il rencontre lors d'un camp de vacances, lui apprend aussi les bases du jazz et

le saxophone. Ils forment un groupe ensemble et donnent quelques représentations.

Après son échec au bac en 1956, et alors que son père le laisse tomber, Manu Dibango part en Belgique se produire dans des cabarets, notamment fréquentés par la communauté congolaise, si bien que son jazz évolue vers des sons africains. Il ren-

Une date, un événement

Ce jour-là : 14 mars 1974, les Léopards sacrés champions d'Afrique



Il y a 46 ans, les Zaïrois étaient sacrés champions d'Afrique, le 14 mars face à la Zambie (2-0), conduits sous la direction de Blagoje Vidinic, réputé pour son sens aigu de la discipline.

Le président Mobutu avait fait du football une cause nationale, l'équipe nationale était son outil politique ; dans les années 70, le Zaïre de Mobutu rayonnait, les projecteurs étaient braqués sur le grand Zaïre.

Une première CAN fut remportée en 1968, quatre ans après son coup d'état militaire.

Le sport est bien plus

qu'une compétition et divertissement, les victoires sportives sont le fruit d'un choix politique et, ont un lien avec la grandeur politique, économique et culturelle d'un pays.

Sport et politique sont intimement liés, le président Mobutu avait très bien compris l'intérêt politique que représentait le sport, c'est dans ce contexte d'ailleurs qu'il avait organisé, le combat du siècle entre Muhamed Ali et Georges Foreman, en 1974.

Il savait que les victoires et les manifestations sportives sont perçues comme des indices de la vitalité d'un peuple, et aussi un moyen

d'asseoir le prestige national ; il s'agissait pour lui de légitimer d'avantage son pouvoir et de démonter son leadership politique en Afrique. Cette victoire des Léopards fut perçue comme celle du président en personne, les zaïrois étaient fiers d'être Zaïrois et unis autour d'un seul chef, un seul drapeau, un seul hymne national, un seul parti et une grande Nation. Sur le tableau d'affichage, le Zaïre a enregistré un regain d'attrait en Afrique. Véritable outil, les politiques n'hésitent plus à utiliser et exploiter le football à des fins politiques.

Dans ce grand Zaïre multiethnique, cette victoire

ont traversé les rues de Kinshasa, avec le précieux trophée «Moseka», acclamés par des milliers de Kinois.

Mobilisation générale, scènes de liesse et joie collective à travers tout le pays, ils seront reçus au Mont Ngaliema par le président Mobutu, ils sont faits chevaliers de l'Ordre national du Léopard par le chancelier des ordres nationaux, le général Lundula, au stade du 20 Mai, ola nationale devant des milliers de Zaïrois et tout le gotha politique. L'orchestre Sosoliso du trio Madjesi avait égayé la cérémonie.

Mais que sont devenus nos champions, 46 ans après?

Ils ont pris des trajectoires bien différentes et vivent dans le plus grand dénuement.

La liste n'est pas exhaustive, mais Kibonge, Mayanga, Kakoko, Kidumu, Bwanga vivent en Europe.

Kazadi, Mavuba, Mwepu, Kembo, Tubilandu, Ndaye sont décédés, ceux qui sont restés en Rdc - Mana, Kilasu, Lobilo etc., vivent dans des conditions les moins humaines...

Correspondance particulière de Jean-Claude Mass Mombong



avait forger le sentiment national, le patriotisme et affirmer l'identité zaïroise.

Que sont devenus nos héros en crampons ?

Après le sacré, le retour des héros. Ils

Coronavirus en RDC : «La semaine prochaine sera la plus difficile pour Kinshasa»

Alors que l'épidémie gagne de plus en plus de provinces en RDC et que la réponse des autorités fait débat, le professeur Jean-Jacques Muyembe, coordonnateur de la riposte contre le Covid-19, fait le point sur la situation.

Kinshasa va-t-elle se retrouver confinée ? En vingt quatre heures, du jeudi 26 au vendredi 27 mars, le gouverneur de la ville, Gentiny Ngobila, a annoncé une période de confinement intermittent de trois semaines, puis l'a reportée *sine die* après de longues tractations à la Présidence et à la Primature.

La gigantesque capitale est, depuis le 10 mars et l'annonce du premier cas de Covid-19, le foyer de l'épidémie en République démocratique du Congo (RDC). Mais le virus atteint désormais les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Au 31 mars, le pays compte 98 cas, dont 8 décès et 3 guérisons.

Annonces contradictoires, organisation multipolaire, incertitude sur la stratégie... De nombreux acteurs politiques, religieux – le cardinal Fridolin Ambongo notamment – ou issus de la société civile s'interrogent sur l'organisation de la riposte. Félix Tshisekedi, qui a tenu lundi soir une nouvelle réunion de crise à la cité de l'Union africaine, pourrait prochainement annoncer un renforcement des mesures.

Virologue congolais et coordonnateur de la riposte, Jean-Jacques Muyembe a répondu aux questions de *Jeune Afrique* sur l'évolution prochaine de la stratégie de la RDC contre le coronavirus.

Jeune Afrique : Le confinement de Kinshasa peut-il être une solution viable quand de nombreux habitants ont l'obligation de sortir pour assurer leur survie ?

Jean-Jacques Muyembe : Confiner Kinshasa est devenu une obligation, toutes les autorités sont désormais d'accord sur ce point. Il s'agit maintenant de savoir quand et comment nous allons procéder. Mais nous pourrions ne pas nous limiter au confinement de Kinshasa et élargir la mesure à l'ensemble du pays. Il faut voir ce qui se fait ailleurs, pas seulement en Europe mais aussi sur le continent africain, où certains pays ont déjà adopté cette solution.

Selon nos informations, le confinement pourrait, sur proposition de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB), ne concerner dans un premier temps que la commune de la Gombe, à Kinshasa...

Nous allons procéder par étapes, et commencer en effet par confiner la Gombe, puis étendre cette mesure à d'autres communes, d'autres zones. Nous n'allons pas courir après l'épidémie.

De nombreux acteurs se sont inquiétés des conséquences d'une telle mesure sur la population. Existe-t-il une autre solution pour contenir le virus ?

C'est le confinement qui a sauvé la Chine. Il n'y a pas, à ce jour, d'autre solution qui ait prouvé son efficacité.

Quels types de mesures doivent accompagner un tel dispositif ?

Nous devons tous nous préparer, ce n'est pas toujours le gouvernement qui donne les solutions. Nous tous savons comment survivre en cas de disette, de guerre ou d'épidémie. C'est ce qui fait la force de l'être humain. Nous devons apprendre à nous adapter et ne pas nous habituer à pleurer.

Pourquoi la semaine dernière par le gouverneur de Kinshasa a-t-il été reporté ?

C'est le gouverneur qui dirige la

capitale, il a cette autorité. S'il trouve que les mesures qu'il a prises ne s'adaptent pas au temps présent, il est en droit de revoir son plan et de temporiser. Il ne faut pas y voir une faiblesse, mais plutôt une certaine forme de sagesse.

Le virus a gagné les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, dans l'est du pays. L'isolement de la capitale aura-t-il été déclaré trop tardivement ?

Le Sud-Kivu n'a pas été infecté à partir de Kinshasa. C'est par la frontière avec le Burundi que l'un des contaminés est arrivé [le Burundi n'a pas encore déclaré de cas] ; il y a un autre cas, mais il n'est pas non plus passé par Kinshasa.

L'efficacité de la chloroquine contre le coronavirus fait toujours l'objet d'ardents débats. Dans quelles conditions et sur quel type de patient sera-t-elle utilisée en RDC ?

Pour l'instant, nous ne l'avons pas utilisée parce que nous ne sommes pas en possession de la molécule. Mais dès que nous aurons ce médicament, nous verrons comment l'utiliser.

Vidiye Tshimanga, conseiller spécial du président, a déclaré être atteint du Covid-19 et utiliser la chloroquine pour se soigner. L'automédication est-elle conseillée ?

Sur le plan scientifique, nous savons que 80% des malades guérissent sans traitement. Vous ne pouvez pas vous déclarer guéri parce que vous vous êtes auto-administré de la chloroquine. Les scientifiques n'ont pas encore eu de preuves formelles de l'efficacité de ce médicament sur cette maladie.

Sur la base de quel traitement ont été soignés les trois patients dont la guérison a été officiellement annoncée ?

Ce que je peux vous dire, c'est que nous allons avoir plusieurs autres cas de guérison. Sur la centaine de cas que nous avons actuellement, 80 % guériront. Beaucoup de cas sont bénins, et les patients concernés vont surmonter cette

maladie naturellement.

Vous avez été nommé à la tête du comité de riposte contre le coronavirus. Quelles sont les missions qui vous sont confiées ?

Je coordonne toutes les interventions qui concourent à enrayer la chaîne de transmission du virus. Tout le poids de la lutte est sur ma tête.

Comment votre rôle se concilie-t-il avec celui du ministre de la Santé ?

Je suis son conseiller. Tout ce que je fais, je lui transmets. Nous travaillons en collaboration.

Depuis le début de la crise, la communication des autorités fait l'objet de vives critiques, avec des annonces contradictoires sur l'origine et la localisation des cas. Comment expliquer ces couacs ?

Ce ne sont pas des couacs. Nous travaillons tous sous une forte pression. On nous transmet parfois des localisations peu précises, et il y a peut-être de la confusion dans certains noms, mais ce n'est pas pour autant qu'il faut parler de couacs ou dire que c'est le chaos. Il faut être tolérant.

A combien chiffrez-vous les besoins financiers pour organiser la riposte ?

Nous avons élaboré un plan stratégique, dont le budget s'élève à 135 millions de dollars. Nous cherchons actuellement les financements.

De quels moyens disposent aujourd'hui le système hospitalier congolais ? A-t-on une estimation du nombre de respirateurs disponibles dans le pays ?

Le problème n'est pas seulement celui du nombre de respirateurs, mais celui de la qualité des infrastructures hospitalières en général. Nous savons qu'elle est relativement faible en RDC et qu'il faut tout faire pour l'améliorer.

Denis Mukwege a été nommé à la tête de la riposte dans la province du Sud-Kivu. Quel peut-être son apport ?

C'est un homme reconnu et respecté. Il peut jouer un rôle important pour faire passer les messages de sensibilisation et pour maintenir la cohésion.

Quand estimez-vous que la RDC atteindra le pic de l'épidémie ?

La semaine prochaine sera la plus difficile pour Kinshasa. Il y a déjà un nombre assez important d'infections locales et cela va engendrer une nouvelle vague de cas dans les jours à venir. Les chiffres vont rapidement doubler, voire tripler.

Qu'est-ce qui différencie cette riposte de celle contre Ebola, que vous avez aussi piloté ?

Les stratégies sont presque les mêmes, mais le Covid-19 est beaucoup plus difficile à gérer qu'Ebola parce que sa transmissibilité est plus facile. Il est bien plus complexe de contrer la transmission par voies aériennes que celle par contact physique.